

## La FSMA vous souhaite une bonne année 2010 !

Concours international de saxophone  
Paris/Ville d'Avray 13 et 14 mars 2010

Ce concours est ouvert aux saxophonistes de toutes nationalités, sans limite d'âge. Il est doté de nombreux prix qui seront décernés par un jury composé de Nicolas Prost, Christian Wirth, Claude Delangle et Jean-Louis Petit. Renseignements, inscription, règlement et liste des œuvres :

**Festival de musique française**

Tél : 01 78 33 14 57 ou

[ljpetit@jeanlouispetit.com](mailto:ljpetit@jeanlouispetit.com)

f.s.m.a

Fernand LUTZ, président,  
les membres du bureau,  
les membres du comité directeur,  
le personnel,

vous présentent leurs meilleurs vœux à  
l'occasion de la nouvelle année

« la meilleure façon de produire  
l'avenir, c'est de le créer »

Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace

Maison des Associations, 1a place des Orphelins - 67000 STRASBOURG  
Tél : 03 88 35 11 25 - fax : 03 88 35 11 27 - [fsma@fsma.com](mailto:fsma@fsma.com) / [www.fsma.com](http://www.fsma.com)

### Le dispositif d'aide aux projets « 3, 2, 1... » continue !

Mis en place il y a quelques années, le dispositif d'aide aux projets « 3, 2, 1... » vise à soutenir des projets innovants que les associations adhérentes à la FSMA voudraient mettre en place.

C'est grâce à un partenariat avec l'ADIAM 67 (avec le soutien du conseil général) pour le Bas-Rhin et avec le conseil général en direct pour le Haut-Rhin que ce système a pu être mis en place et a déjà rencontré un grand succès, puisque, sur les dernières années, plus de 30 projets ont pu voir le jour et bénéficier d'un soutien important.

Créations, spectacles, rencontres avec d'autres arts et des cultures différentes, moments de formation particuliers, interventions de professionnels, etc... sont autant d'idées qui peuvent être soutenues dans ce cadre. Ce soutien se concrétise par un accompagnement (affinage du projet, aide à la réalisation de dossiers, mise en contact avec intervenants, communication, partenariats...) et une aide financière.

Bien sûr, les projets – dont le but est de dynamiser

le milieu amateur et de l'inciter à évoluer - doivent respecter un certain nombre de critères (coté innovant et créatif, ouverture sur d'autres mondes, qualité des intervenants...).

Si vous avez une idée, un rêve, ou ne serait-ce qu'un frémissement de création artistique :

**la première chose à faire, avant toute demande, est de prendre contact avec la FSMA pour un entretien préalable.**

Vous pouvez aussi aller « pêcher », sur notre site **[www.fsma.com](http://www.fsma.com)**, des informations pratiques à la rubrique « **dispositif 3, 2, 1...** ».

Dans un premier temps, nous recensons les demandes et montons les dossiers avec vous, puis ceux-ci seront soumis à un comité d'évaluation qui statuera sur les aides à apporter.

Alors, à vos neurones ! Nous sommes à votre disposition pour faire émerger vos idées... profitez de ce dispositif à votre service !